Bulletin des Anciens

UNIVERSITE DE MONCTON

OCTOBRE 1977 NUMERO 51

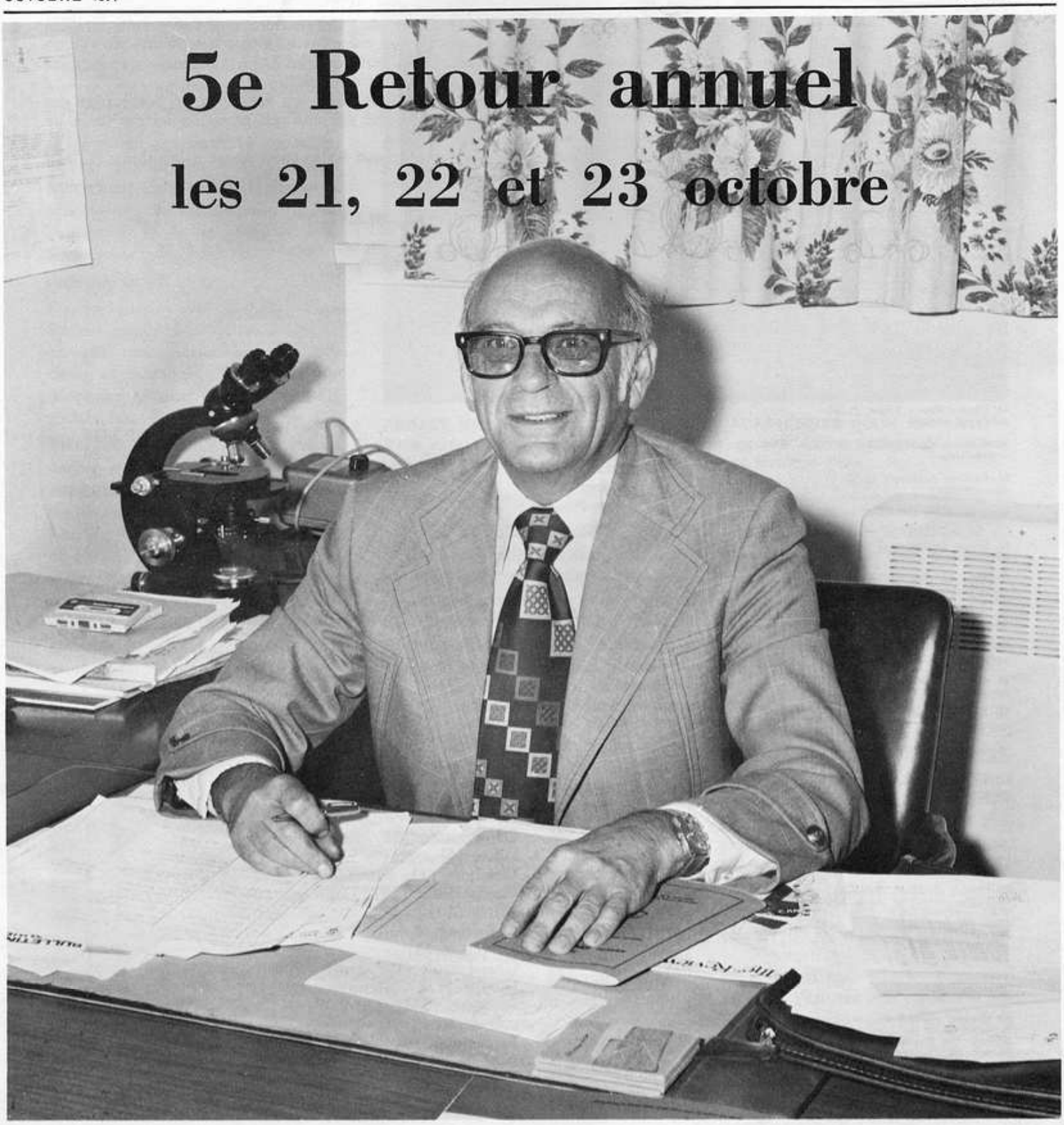

5e Retour annuel

les 21, 22 et 23 octobre

UNIVERSITE DE MONCTON
BULLETIN
DES ANCIENS
OCTOBRE 1977 • NUMERO 51

LE BULLETIN DES ANCIENS de l'Université de Moncton est une revue trimestrielle publiée à 8,000 exemplaires par le Service de l'information en collaboration avec le Service des anciens et du développement du Centre universitaire de Moncton.

Tous les textes, lettres et renseignements doivent parvenir au Service de l'information, local 282, édifice Taillon, Université de Moncton, Moncton, N.-B., E1A-3E9, téléphone: (506) 858-4129. La reproduction des articles est autorisée. Sauf indication du contraire, les photos sont du Studio Arnold, Moncton.

Equipe de rédaction:
Marie-P. Allard, Paul-Emile Benoit et Ginette Ste-Marie.

Le conseil d'administration A.U.M. 1977

M. Léopold Belliveau, cl '54, président

M. Charles-Emery Brison, cl '61, président sortant

M. Georges Bouchard, cl '69, vice-président

M. Fernand Arsenault, cl '51, vice-président

Mme Ghislaine Crawford, cl '72, vice-présidente

M. Ulysse Belliveau, cl '51, trésorier

M. Yvon G. LeBlanc, cl '66, conseiller juridique

M. Armand Brun, cl '64, conseiller

M. Nelson Michaud, cl '63, conseiller

M. Claude Chiasson, cl '64, conseiller

M. Robert Gaudet, cl '68, conseiller

M. Ernest Drapeau, cl '71, conseiller

M. William P. Boucher, membre ex-officio

Le personnel permanent du Service des anciens et du développement:

William P. Boucher, directeur
Huguette Hébert et Aline Bélanger, secrétaires

Local 290, édifice Taillon, U de M.
Téléphone: 858-4130 ou 858-4131

COUVERTURE

Le docteur Alfred Bastarache de Moncton, sera le conférencier au banquet des Fêtes du Retour annuel, les 21, 22 et 23 octobre prochains. Il parlera de l'humour en médecine acadienne.

L'Association compte 1500 membres!

Pour la première fois de son histoire, l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton compte cette année (1977) plus de 1500 membres en règle.

En effet, 1505 anciens ont adhéré de façon officielle à l'Association en faisant parvenir leur cotisation. Le directeur du Département des anciens au Centre universitaire de Moncton, M. William Boucher, s'est dit très heureux que l'objectif de l'année ait été atteint. "Ces résultats sont une preuve tangible que les anciens et amis tiennent à coeur le bien-être de l'Université et de l'Association", a-t-il déclaré. Il a ajouté que l'A.U.M. ne pourra que profiter du dynamisme de tous les nouveaux membres.

En faisant le relevé de la provenance des membres, le Secrétariat des anciens a constaté la grande diversité des endroits d'origine ou des lieux de travail des anciens et amis.

C'est le résultat de cette étude que les lecteurs peuvent lire dans les deux tableaux présentés ci-dessous.

TABLEAU I

Répartition géographique des membres de l'A.U.M.

Pays ou province	*No de membres*
Afrique (Togo)	1
Belgique	1
Canada	
Alberta	5
Colombie-Britannique	3
Ile-du-Prince-Edouard	6
Manitoba	1
Nouveau-Brunswick	1146
Nouvelle-Ecosse	28
Ontario	37
Québec	258
Terre-Neuve	1
Etats-Unis	18
TOTAL	1505

TABLEAU II

Membres de l'A.U.M. — Province du Nouveau-Brunswick

Comtés	*Localités*	*No de membres*
Albert	Riverview (37)	37
Charlotte		1
Gloucester	Bathurst (25), Caraquet (22), Shippagan (18), Tracadie (14), autres (26)	105
Kent	Bouctouche (21), Cocagne (12), Richibouctou (10), St-Louis (2), autres (23)	68
Kings		1
Madawaska	Edmundston (32), St-Léonard (4), autres (5)	41
Northumberland	Chatham (1), autres (7)	8
Restigouche	Campbellton (22), Dalhousie (6), autres (10)	38
St-Jean	St-Jean (8)	8
Sunbury	Oromocto (1)	1
Victoria	Grand-Sault (19), autre (1)	20
Westmorland	Dieppe (128), Memramcook (42), Moncton (534), Shédiac (47), autres (25)	776
York	Fredericton (41), autre (1)	42
TOTAL		1146

La chanson acadienne enseignée aux jeunes dans les écoles?

Les écoles francophones auront-elles prochainement un livre typiquement acadien pour l'enseignement de la musique? C'est du moins le rêve de Mad. Florine Després, professeur de musique au Centre universitaire de Moncton, qui a supervisé cet été, un projet de chansons folkloriques acadiennes pour enfants.

Le projet a consisté à recueillir, en provenance des trois provinces Maritimes, un éventail de chansons acadiennes pour enfants, avec accompagnement facile de piano et chiffrage pour la guitare.

Conçu par le professeur de musique Gaston Allaire, le projet a été financé par le Secrétariat d'Etat et parrainé par l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton. Quatre étudiants ont été embauchés. Il s'agit de Larry LeBlanc de Moncton, étudiant en 3e année — éducation musicale, Christiane LeBlanc de Moncton, 4e année du baccalauréat général en musique, Maxime Gauthier, Earlton, Ontario, 4e année éducation musicale et Monique Pitre de Moncton, diplômée en éducation musicale de l'U de M en mai 1977 et qui cette année entreprend des études en musicologie tout en occupant le poste de chargé de cours au Centre universitaire de Moncton.

Gaston Allaire

PROJET DE CHANSONS FOLKLORIQUES ACADIENNES POUR ENFANTS — Dans notre photo on aperçoit de droite à gauche Larry LeBlanc, Christiane LeBlanc, Florine Després, Maxime Gauthier et Monique Pitre.

Parmi les collections de chansons folkloriques acadiennes transcrites et non-transcrites en musique par les étudiants, on note entre autres celles du Père Anselme Chiasson, de MM. Etienne Benoit, Georges Arsenault, Aucoin, Vautour, LeBlanc, Myers et Mad. Louise Manny.

Les chansons ont été choisies de sorte à pouvoir illustrer certains concepts musicaux afin que les enseignants de la musique puissent éventuellement les utiliser dans les écoles élémentaires et secondaires de la province.

Après avoir fixé leur choix sur 60 chansons, les étudiants ont organisé un concours de dessin dans les écoles francophones de la région de Moncton afin d'illustrer chacune de ces chansons. Au-delà de 300 élèves de la 3e année à la 7e année y ont participé. Les gagnants ont reçu $2 pour chaque illustration choisie.

"Maintenant que la recherche est terminée, il ne reste qu'à trouver un organisme qui financerait la publication du volume afin qu'il puisse être distribué dans les écoles francophones de la province," de dire Mad. Després.

"Jusqu'à ce jour, pour l'enseignement de la musique, on a dû utiliser du matériel pour la plupart en anglais. La réalisation de ce projet viendra combler une grave lacune concernant le matériel scolaire musical à la disposition des enseignants. Le folklore acadien n'est pas tellement connu car il faut puiser au Québec pour des chansons françaises", d'ajouter Mad. Després.

Le projet entrepris à l'Université pourrait s'assurer une continuité car les chorales pourraient s'en servir et des arrangements musicaux pourraient être faits.

L'Ecole de droit devient une réalité

Les jeux sont faits. Le feu vert a été donné à l'Université de Moncton pour la création d'une Ecole de droit donnant une formation juridique en langue française, et toutes les énergies sont déployées afin de préparer l'ouverture de l'Ecole dès septembre 1978.

Projet considéré comme irréalisable ou utopique il y a quelques années, la mise sur pied d'une Ecole de droit à l'U de M se concrétise à un rythme accéléré, surtout depuis l'entrée en fonction, au début de l'été, d'un coordonnateur à l'implantation, Me Fernand Landry, avocat bien connu de la province.

Dans le but de faire le point sur les étapes franchies et celles à venir, le BULLETIN a rencontré, entre deux rendez-vous, Me Fernand Landry qui a bien voulu donner un aperçu des démarches entreprises.

Un caractère national

Dès le départ, Me Landry précise que l'Ecole de droit de l'Université de Moncton prend l'aspect d'un projet à caractère national du fait qu'elle devient la seule école au Canada à offrir un enseignement du droit coutumier (Common law) complètement en langue française (la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa étant bilingue).

De ce fait, la clientèle étudiante n'est pas limitée aux seules provinces Maritimes, mais se répartit plutôt dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec, qui, comme on le sait, possède son propre système juridique.

Ce caractère de projet national a été d'ailleurs l'un des principaux motifs de la participation financière du gouvernement fédéral. Celui-ci, par le biais du Secrétariat d'Etat, a annoncé qu'il contribuera en fournissant la somme de $954,000 au cours des années 1977-78 et 1978-79. Au terme de cette période de deux ans, une étude sera entreprise afin de déterminer la future participation financière du fédéral.

Bien entendu, le gouvernement provincial participera lui aussi au financement de l'Ecole de droit. Me Landry souligne toutefois que les budgets de fonctionnement seront établis selon les procédures normales utilisées pour les autres facultés et écoles, c'est-à-dire que les budgets sont présentés par l'Université à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (C.E.S.P.M.) qui fait des recommandations aux autorités gouvernementales.

Des installations temporaires mais adéquates

Au début de l'été, le recteur de l'Université, M. Jean Cadieux a annoncé qu'aucun nouvel édifice ne sera construit pour abriter l'Ecole de droit, du moins pour les prochains trois ans.

Les autorités de l'Université se sont mises immédiatement à la tâche de trouver, au Centre universitaire de Moncton, les locaux nécessaires pour accueillir cette école naissante. Après avoir étudié plusieurs possibilités, des démarches ont été entreprises avec les Pères de Ste-Croix afin de louer des locaux dans leur résidence universitaire.

Ces démarches sont complétées et l'on n'attend plus que la préparation des documents afin de conclure l'entente. Si tout marche tel que prévu, l'Université disposera pour les prochains trois ans, des espaces nécessaires à l'aménagement de la bibliothèque, des bureaux et salles de cours.

Selon les plans, on complétera d'ici la mi-décembre 1977 l'aménagement d'une bibliothèque de 6,000 pieds carrés occupant tout le sous-sol de l'aile principale de la résidence tandis que les bureaux du directeur, des professeurs ainsi que le salon des professeurs occuperont une partie du premier étage. Par la suite, on ajoutera un salon étudiant au premier étage, une salle de cours et d'autres bureaux de professeurs au deuxième.

Fernand Landry
Coordonateur à l'implantation

Membre de l'étude Chiasson, Tremblay, Landry et Landry de Bathurst, Me Fernand Landry est diplômé de l'Université Harvard avec une maîtrise en droit (1974) et de l'Université du Nouveau-Brunswick avec un baccalauréat en droit (1972). Il a fréquenté le Collège de Bathurst, obtenant le baccalauréat ès arts en 1967 et complétant par après le baccalauréat en sciences sociales à l'Université d'Ottawa en 1969. Me Landry est membre du Barreau du N.-B. et de l'Association du barreau canadien depuis 1972. Il a occupé, de 1972 à 1973, le poste de conseiller juridique au ministère de la Justice du N.-B., et a été professeur à la Faculté de droit de U.N.B. de 1974 à 1977. Ancien boursier du Conseil des arts du Canada, président de l'Association des étudiants en droit de UNB et médaillé du Lieutenant-gouverneur du N.-B., il est présentement président du Comité des relations industrielles du Nouveau-Nouveau-Brunswick et président de la Société nationale des Acadiens.

Selon Me Landry, ces installations provisoires seront très adéquates en attendant qu'une étude détermine les besoins futurs de l'Ecole de droit.

Le corps professoral

Me Landry accorde une importance primordiale à la compétence du futur corps professoral de l'Ecole de droit. Des démarches sont en cours afin de trouver des professeurs

qualifiés, c'est-à-dire possédant au moins le diplôme de maîtrise en droit. Grâce à un programme de bourses mis de l'avant par l'Université, déjà trois candidats poursuivent leurs études cet automne en vue de l'obtention d'une maîtrise.

Des recherches se poursuivent également pour l'embauche du premier directeur de l'Ecole de droit. Celui-ci entrera en fonction le plus tôt possible au début de la nouvelle année.

En septembre 1978 donc, le personnel de l'Ecole de droit comptera au moins quatre professeurs à plein temps en plus du directeur, du bibliothécaire et du personnel de soutien. Selon les prévisions, le corps professoral sera composé de 15 professeurs à plein temps au moment où l'Ecole offrira les trois années de droit.

La bibliothèque

La bibliothèque est à une école de droit ce que les laboratoires sont à une faculté de sciences et de génie. Une bibliothèque de droit bien garnie est donc un outil de travail essentiel. Selon Me Landry le nombre de volumes contenus dans les bibliothèques de droit au Canada varie selon l'ancienneté et la dimension des écoles ou facultés de droit. A titre d'exemple, explique Me Landry, la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui est considérée comme une petite faculté de droit au Canada, dispose d'une bibliothèque contenant au-delà de 50,000 volumes.

A l'Université de Moncton, Me Landry précise que les budgets actuels contiennent suffisamment de fonds pour l'acquisition d'environ 20,000 volumes de droit dès cette année. Plusieurs manuels ont déjà été reçus et un système de commande est en place. En outre, des dons substantiels de volumes ont été reçus du Consulat de France et du British Council.

Me Landry a indiqué que l'on prévoit l'embauche, d'ici le 1er janvier 1978, d'un bibliothécaire en chef et d'un personnel suffisant pour classifier les manuels de droits. Ainsi donc, à leur arrivée en septembre prochain, les premiers étudiants auront accès à une bibliothèque complètement aménagée et contenant plus de 20,000 volumes de droit.

Le programme d'étude

Comportant trois années d'études, le programme de droit menera au diplôme de baccalauréat en droit (LL.B.). Quoique le programme définitif devra être présenté pour approbation aux instances de l'Université et à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (C.E.S.P.M.), Me Landry a élaboré les grandes lignes du programme de base soulignant que celui-ci devra se conformer aux normes généralement acceptées dans tous les programmes de droit.

Ainsi, au cours de la première année, les étudiants acquièrent une formation de base et s'initient aux divers aspects du droit tels le droit des contrats, les délits civils, le droit des biens, le droit pénal, le droit constitutionnel, les méthodes juridiques et les méthodes de recherche.

Pendant les deuxième et troisième années, un plus grand éventail de cours, dont certains sont obligatoires et d'autres optionnels, est présenté à l'étudiant: droit des compagnies, droits de l'impôt, droit commercial, transactions immobilières, droit international public et privé, droit des assurances, droit du consommateur, etc.

Malgré une certaine rigidité dans le programme d'études, Me Landry est d'avis que les professeurs pourront présenter des cours plus adaptés au milieu acadien et accentuer davantage certains aspects du droit tels qu'ils s'appliquent dans le contexte des francophones hors Québec.

Ainsi, il verrait bien, dans le cadre de certains cours, qu'une importance soit accordée à l'étude des droits des minorités et des droits linguistiques, aux associations coopératives et caisses populaires, etc.

La reconnaissance du Barreau

Selon Me Landry, il est important que le futur diplôme de l'Ecole de droit de l'Université soit reconnu par le Barreau du Nouveau-Brunswick et éventuellement par les barreaux de toutes les provinces canadiennes (à l'exception du Québec).

Me Landry affirme avec conviction que l'Ecole sera en mesure de rencontrer toutes les exigences requises par les barreaux. Déjà, a-t-il dit, le Conseil du Barreau du N.-B. a approuvé la formation d'un comité de liaison avec la nouvelle Ecole de droit. Ce comité permettra d'établir les premiers contacts officiels entre le Barreau provincial et les autorités de la nouvelle Ecole de droit.

Les futurs diplômés et le marché du travail

Lorsque l'Ecole fonctionnera à pleine capacité, Me Landry estime qu'environ 50 finissants se verront décerner un diplôme à chaque année.

Quoiqu'il soit difficile d'évaluer à long terme les conditions du marché du travail, on prévoit que pour les prochains cinq ans, celles-ci seront excellentes dans la province pour les bacheliers francophones.

Il y a actuellement pénurie d'avocats francophones en pratique privée particulièrement dans les petites localités et les milieux ruraux. Il existe aussi d'excellents débouchés dans les secteurs gouvernementaux (fédéral et provincial) et dans le secteur des entreprises privées, car on sait que plusieurs compagnies embauchent leurs propres conseillers juridiques.

Défi à relever

Dans moins d'un an, l'Ecole de droit ouvrira ses portes pour accueillir ses premiers étudiants. A ce moment, l'Université aura à relever un défi d'envergure. Non seulement aura-t-elle à démontrer que l'enseignement du droit coutumier peut se donner en langue française, mais elle aura aussi à prouver qu'elle peut assumer, sans faillir, la vocation exclusive qu'elle réclame, celle de desservir la population francophone des Maritimes. En relevant ce défi, l'Université s'ouvre sur une nouvelle dimension à l'échelle nationale.

RÉSULTATS D'UN SONDAGE

Les diplômés et le marché du travail

Contrairement aux commentaires fréquemment exprimés au sujet de la pénurie d'emplois pour les diplômés universitaires, une étude récente démontre que la grande majorité des étudiants réussissent à se trouver un emploi au terme de leurs études.

Les résultats d'un sondage effectué au cours du printemps et de l'été auprès des finissants des deux dernières années au Centre universitaire de Moncton révèlent que 73.2 pourcent des diplômés se sont procuré un emploi et que 67.6 pourcent d'entre eux touchent un traitement variant entre $8,000 et $12,000 par année.

L'étude, effectuée par un groupe d'étudiants bénéficiant d'une subvention de Jeunesse Canada au Travail, avait pour but de brosser un tableau assez exact de la situation du marché du travail dans l'est du Canada pour les titulaires d'un premier baccalauréat d'un établissement d'enseignement supérieur francophone.

Parrainé par Robert LeBlanc, diplômé de l'Université de la classe 1969 (B. Ed.) et de 1972 (maîtrise en orientation), le projet a été effectué par quatre étudiantes ayant complété une première année d'études universitaires à Shippagan et Moncton. Les étudiantes sont Jocelyne Léger, sciences domestiques, Moncton (coordonnatrice); Lise Dugas, sciences, Moncton; Roseline Roy, sciences, Shippagan et Pierrette Haché, administration, Shippagan.

Le groupe travailla en collaboration avec le secrétariat des Anciens et le Bureau du Régistraire de l'Université. Suite à plusieurs rencontres et à l'élaboration d'un questionnaire, le groupe s'est mis à la tâche de rejoindre par téléphone les diplômés de 1976 et de 1977 résidant au N.-B. qui avaient obtenu un premier baccalauréat par des études à temps plein et qui n'étaient pas retournés aux études pour l'obtention d'un diplôme plus avancé.

Des 427 diplômés ainsi admissibles au sondage en 1976, un nombre de 330 ont été rejoints soit 77.3 pourcent alors que 321 sur une possibilité de 374 finissants 1977 ont été contactés, soit 85.8 pourcent. Le pourcentage de personnes rejointes est donc de 81.3 pour les deux années.

Après la compilation des données, le sondage révèle que 73.2 pourcent des répondants occupaient un emploi, dont 14.2 pourcent occupaient un emploi d'été. Par ailleurs, 11 pourcent des étudiants sans emploi ont indiqué qu'ils retournaient aux études à l'automne. Notons que les finissants de 1977 n'avaient eu que deux mois pour se trouver un emploi au moment où le sondage a été effectué. A ce moment, 46.1 pourcent avaient un emploi permanent et 23.4 pourcent un emploi d'été. Quant aux diplômés 1976, 71.5 pourcent occupaient un emploi permanent et 5.5 pourcent, un emploi d'été.

Quant aux traitements, 32.1 pourcent des répondants gagnent entre $8,000 et $9,999 par année, 35.5 pourcent entre $10,000 et $11,999, 21.9 pourcent entre $12,000 et $13,-999, 6.1 pourcent entre $14,000 et $15,999 et 4.4 pourcent touchent plus de $16,000 par année.

Les résultats de l'enquête démontrent que 54.2 pourcent des diplômés indiquent le français comme langue du travail, alors que 12 pourcent travaillent en anglais et 34.6 pourcent utilisent les deux langues dans leur travail.

Le nombre de diplômés qui acceptent des emplois à l'extérieur de la province demeure constant pour les deux années, soit 14.7 pourcent. Toujours selon les résultats du sondage, 53 pourcent des diplômés occupent un emploi relié à leur domaine d'étude.

L'étude révèle également que 12 pourcent des diplômés au niveau du baccalauréat ont interrompu leurs études à un moment donné pendant un an ou plus. Par ailleurs, 27 pourcent ont obtenu leur emploi grâce à des démarches personnelles, 17 pourcent l'ont obtenu par l'intermédiaire du Centre de main-d'oeuvre, alors que 27.3 pourcent ont refusé au moins une offre d'emploi.

Selon le responsable du projet, M. Robert LeBlanc, l'enquête a répondu à un besoin réel puisqu'il n'existait que très peu de renseignements sur la situation des diplômés universitaires des dernières années.

En plus d'être utiles à l'Université, aux étudiants et aux conseillers en orientation dans les écoles, les renseignements permettront à chaque faculté et école d'avoir une description assez exacte de la situation de leurs diplômés.

Au terme de cette enquête, on suggère de continuer l'étude pendant au moins cinq ans afin de vérifier si les tendances observées seront les mêmes durant les années à venir.

Création d'un Institut d'études et d'apprentissage féminins

Un Institut d'études et d'apprentissage féminins vient d'être mis sur pied par l'Education permanente du Centre universitaire de Moncton en vue de rendre les études universitaires plus accessibles aux femmes, qu'elles soient jeunes, âgées, parents uniques, mères de famille, etc.

Pour mener à bien cette tâche, l'Institut s'est doté d'un Conseil d'administration, d'un centre d'accueil et d'un secrétariat. Le Conseil d'administration, sous la présidence de Corinne Gallant, vice-doyenne à la Faculté des arts, doit créer, alimenter, déterminer l'orientation et identifier les politiques générales de l'Institut.

Les autres membres du Conseil sont: Herméline Collette, Auréa Cormier, Simone Rainville, Murielle Brison, Raymonde Lefort, Thérèse Léger, Anita Cassidy, Francis Weil et Thérèse Melanson, secrétaire.

Le Conseil d'administration doit faire des recommandations à l'exécutif de l'Education permanente quant aux choix des cours, des conférences, des professeurs, des horaires et de toutes autres activités. Le Conseil devra aussi collaborer étroitement avec l'adjointe au directeur de l'Education permanente, Mad. Thérèse Melanson, qui coordonne les services de réception, d'information, de counselling et assure la bonne marche des activités.

"Quoique les services de l'Institut soient offerts à toute la population, la tâche première de cet organisme est de rendre les ressources de l'Université accessibles aux femmes", de dire Mad. Gallant.

"Pour se faire, nous devons tout d'abord identifier les besoins et aspirations de la population féminine", de préciser Mad. Gallant.

"DEMYSTIFIER L'UNIVERSITE" — Plus de 200 personnes, pour la plupart des femmes de diverses occupations, ont répondu à l'appel lancé par l'Institut d'études et d'apprentissage féminins et ont assisté à une réunion d'information qui s'est tenue au 316 Taillon le 15 septembre dernier. Animée par Corinne Gallant, présidente de l'Institut (debout dans la photo), la réunion a permis aux participants d'entendre les interventions et témoignages des personnes suivantes: Thérèse Melanson, Line Richard, Carmen Babineau, Raymonde LeFort, Thérèse Léger, Père Yvon LeBlanc et Sr Auréa Cormier. Les discussions ont porté sur plusieurs aspects des études universitaires, tels qu'ils se présentent aux femmes: les cours crédités, le marché du travail, les cours populaires, les domaines d'intérêt, les difficultés à prévoir, etc. Suite à cette réunion, l'Institut est sur le point d'annoncer une série de cours conçus surtout pour répondre aux besoins exprimés par les femmes: relations interpersonnelles, communication et leadership, conditionnement physique, natation, héritage acadien, nursing et préparation à la mort, religion et morale d'aujourd'hui, nutrition, textile, budget et management familial, etc.

Déjà le Conseil d'administration a tenu plusieurs réunions afin de dresser une liste des conférences et des cours, crédités et non-crédités, susceptibles d'intéresser le plus grand nombre de femmes possible.

Le Conseil étudie également la possibilité que des bourses puissent être offertes aux femmes qui aimeraient fréquenter l'Université mais ne le peuvent à cause des frais de scolarité et de gardienne.

De plus, une rencontre a eu lieu sur le campus le jeudi 15 septembre dernier dans le but de présenter aux femmes les services offerts par l'Université et de connaître leurs besoins et leurs attentes.

A cette soirée, on a su démystifier quelque peu le rôle de l'Université et prouver aux femmes qu'elles ont leur place au sein d'un tel établissement d'enseignement, qu'elles soient déjà sur le marché du travail ou au foyer.

Retour annuel des anciens et amis de l'Université de Moncton

Le Cinquième Retour annuel de l'Association des anciens et amis se déroulera au Centre universitaire de Moncton du 21 au 23 octobre 1977.

Les anciens et amis seront accueillis au salon du Chancelier le vendredi 21 octobre à 13h alors que se poursuivra à 18h, au même endroit, la réunion annuelle. En soirée, à 19h au 316 de l'édifice Taillon, les anciens et amis sont conviés à une réception et un vin d'honneur puis, à 20h à la cafétéria, au banquet qui sera suivi d'une danse avec l'orchestre "Music Shoppe". Au cours du banquet, le Dr Alfred Bastarache de Moncton parlera de *"L'humour en médecine acadienne"* alors que sera également dévoilé le nom de l'ancien ou de l'ancienne de l'année. Le maître de cérémonie au banquet sera le docteur Léon Richard.

Le samedi matin les anciens et amis auront la possibilité de pratiquer leurs sports favoris au Centre de l'éducation physique et des sports, qui leur sera ouvert de 9h à midi. A 14h30, ils pourront assister à la Collation des grades qui coincide, comme par les années passées, avec le Retour annuel. La dernière activité du samedi s'adresse aux amateurs de hockey. Ceux-ci pourront assister au match de hockey à 19h à l'aréna J.-Louis Lévesque entre les Aigles Bleus de l'Université de Moncton et les X-Men de Saint-François-Xavier.

Quant au dimanche, les activités débuteront par une messe grégorienne célébrée par Mgr Donat Chiasson à 11h30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Moncton. La Chorale des anciens, avec la soliste Claudette Magee, exécutera les chants alors que le professeur Gaston Allaire touchera l'orgue.

Une partie de hockey à 14h entre l'équipe de l'Université de Moncton et celle de St. Mary's viendra clôturer le 5e Retour annuel des anciens et amis.

Six rencontres de classes

Six rencontres de classes d'anciens de l'Université de Moncton se tiendront dans le cadre du Retour annuel de cette année.

Plusieurs activités spéciales sont prévues pour ces anciens outre le fait qu'une table leur sera réservée au banquet des anciens le vendredi 21 octobre à 20h.

Les cinq classes d'anciens et le ou les responsables de l'organisation des rencontres sont: baccalauréat ès arts 1927, M. Alphonse Arsenault; baccalauréat ès arts 1957, Me Alfred Landry; commerce et science 1957, M. Paul Boudreau, doyen de la Faculté d'administration et Edgar Léger, professeur à la même faculté; commerce 1966, le député fédéral Herb Breau; commerce 1967, M. Gilles Boutin et service social 1972, Mad. Gabrielle Maillet-Evans.

Collation des grades

La quatrième collation d'automne du Centre universitaire de Moncton aura lieu le samedi 22 octobre à 14h30 au stade du Centre de l'éducation physique et des sports.

Comme par les années passées, l'Université remettra des diplômes aux finissants et conférera des degrés honorifiques à des personnalités bien connues du public.

Le chancelier de l'Université de Moncton, le Père Clément Cormier, c.s.c., présidera à l'ouverture des cérémonies alors que le recteur, M. Jean Cadieux, souhaitera la bienvenue aux finissants et visiteurs.

PROGRAMME

VENDREDI — 21 octobre 1977

13h à 18h	ACCUEIL Salon du Chancelier, local 227, édifice Taillon
18h	REUNION ANNUELLE DE L'A.U.M. Salon du Chancelier, local 227, édifice Taillon
19h	RECEPTION ET VIN D'HONNEUR (pour les anciens et amis) Local 316 (chapelle), édifice Taillon
20h	BANQUET ET DANSE AVEC ORCHESTRE Cafétéria, édifice Taillon Conférencier: Dr Alfred Bastarache (Sujet — L'humour en médecine acadienne)

Les classes suivantes auront des tables réservées:

Bachelier ès arts	1927	Commerce	1966
Bachelier ès arts	1957	Commerce	1967
Commerce et sciences	1957	Service social	1972

SAMEDI — 22 octobre 1977

9h à 12h	CEPS OUVERT POUR ACTIVITES LIBRES
14h30	COLLATION DES GRADES ET REMISE DES DIPLOMES HONORIFIQUES Stade du Ceps
19h	HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE U de M contre St-F. X.

DIMANCHE — 23 octobre 1977

11h30	MESSE GREGORIENNE Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Moncton Célébrée par l'Archevêque Monseigneur Donat Chiasson Chorale des anciens Soliste
14h	HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE U de M contre St. Mary's

Quatre nouveaux programmes à l'U de M cet automne

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Jean Cadieux, a annoncé tout récemment que la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes a approuvé la mise sur pied de quatre nouveaux programmes qui sont offerts dès cet automne au Centre universitaire de Moncton.

Pour les étudiants francophones intéressés au domaine de l'agronomie, deux cours préparatoires de trois ans en bio-agronomie et en agro-économie sont offerts par la Faculté des sciences et de génie. Ces cours ont pour but d'encourager les étudiants francophones à s'orienter dans ce domaine et ainsi palier à la pénurie d'agronomes francophones dans les Maritimes.

Les étudiants ayant complété ces cours, recevront leur diplôme d'études en sciences agronomiques (D.E.S.A.). Ce diplôme permettra aux étudiants de compléter un baccalauréat en agronomie à l'Université Laval en une période suggérée de cinq semestres. Une entente semblable permettra aux étudiants intéressés au génie rural de s'inscrire à l'Université Laval après avoir obtenu le diplôme de génie général (trois ans) à l'U de M.

D'autre part, dans le cadre du baccalauréat en sciences administratives (B.S.A.), les nouveaux programmes de majeur en finance et en marketing, offrent aux étudiants un plus grand choix de spécialisation.

Le majeur en finance permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances plus complètes en cette discipline et ainsi d'occuper des postes de responsabilité soit dans le secteur privé de l'économie, soit au sein d'organismes gouvernementaux.

Par ailleurs le majeur en marketing vise à former des spécialistes dans ce domaine touchant tous les secteurs de l'activité humaine qui impliquent un échange. Les possibilités d'emploi en marketing demeurant élevées, les finissants ont donc la possibilité éventuelle de combler des postes spécialisés dans des secteurs s'y reliant, tels la vente, la publicité, le commerce de détail, la distribution etc.

Les Acadiens de St-Pierre et Miquelon

"Les Acadiens de Saint-Pierre et Miquelon à la Rochelle, 1767 à 1768 et 1778 à 1785" de l'abbé Patrice Gallant, voilà la dernière publication du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, présentement en vente au prix de $3 à la Librairie Acadienne du Centre universitaire de Moncton.

Cet ouvrage de 75 pages contient les notes de l'abbé Gallant qui ont été conservées au Centre d'études acadiennes, rangées par ordre alphabétique et éditées par M. Stephen A. White, généalogiste au Centre.

Le Père Gallant a consacré beaucoup d'heures de travail à reconstituer la généalogie de toutes les familles acadiennes qui se trouvaient aux îles Saint-Pierre et Miquelon après la dispersion. A cause du conflit intermittent entre la France et l'Angleterre, ces Acadiens ont subi trois autres déportations et ils ont été absents des îles trente ans sur cinquante. Durant les exils de 1767 à 1768 et de 1785 la plupart de ces Acadiens ont vécu à La Rochelle.

M. White précise que *"Les Acadiens de Saint-Pierre et Miquelon à la Rochelle"* est la première tranche d'une série de volumes qui sera publiée par le Centre d'études acadiennes et se rapportera aux divers groupements d'Acadiens.

Première publication de N. Gilbert

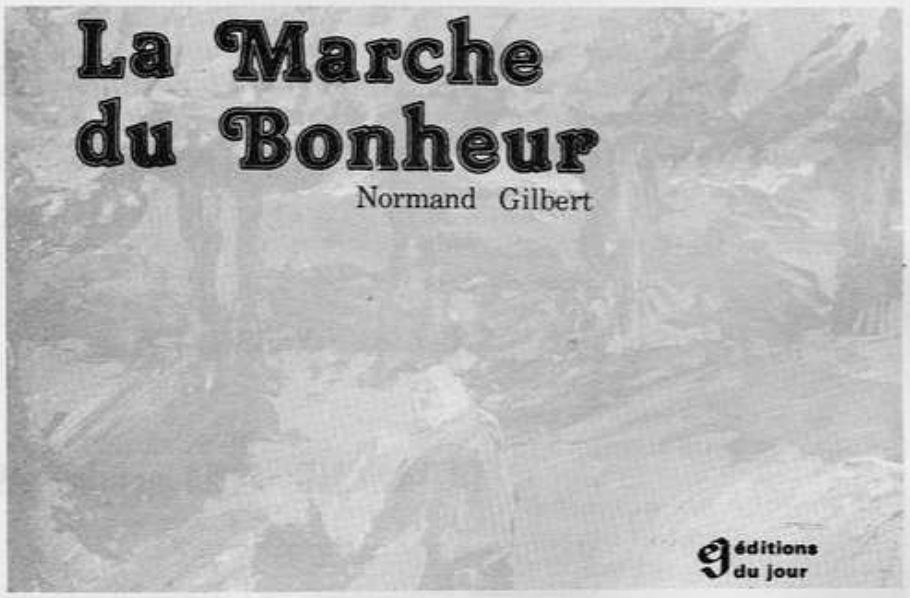

Un ancien de l'Université, Normand Gilbert, classe 1963, baccalauréat en commerce, vient de publier son premier livre, "La marche du bonheur", aux Editions du Jour. L'auteur y fait des réflexions psychologiques tout en décrivant ses propres expériences de vie.

Normand Gilbert, qui demeure à Rimouski, a présentement deux autres ouvrages en préparation. Les intéressés peuvent se procurer un exemplaire de l'ouvrage "La marche du bonheur" en écrivant aux Editions du Jour, 5705 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

Rencontre des finissants de la classe 1927

C'est en juillet dernier que cinq finissants de la classe 1927 se sont réunis pour une fin de semaine à l'ancienne Université Saint-Joseph (Institut de Memramcook) dans le but de célébrer le cinquantième anniversaire de leur graduation. Il s'agit de Ernest Bourque de Vancouver; Michel Fournier d'Ottawa et les trois membres du comité régional d'organisation de Moncton: MM. Ulysse Gaudet de Saint-Joseph, Dr Henri LeBlanc et Alphonse Arsenault de St-Louis-de-Kent. Les cinq anciens qui ont répondu à l'appel ont démontré au cours des activités organisées que le poids des ans n'avait pas diminué leur enthousiasme ni effacé les souvenirs d'antan. Cinq autres finissants 1927 n'ont pu assister à la rencontre: le Père Joseph Daly de St-Stephen; Edmond McLaughlin de Beauharnois, Qué.; le Père Fréderick Connolly de Nalcrest en Floride; Ronaldo Michaud de Fort Kent au Maine et le Dr Raymond Reid de Wellington, I.-P.-E. Parmi les activités de la fin de semaine, mentionnons entre autres, un souper à Saint-Joseph suivi le lendemain, d'une réception à l'Université de Moncton et d'une visite du campus.

Notre photo prise lors de la réception à l'Université nous fait voir, de gauche à droite, le Père Médard Daigle, c.s.c.; le Dr LeBlanc, Mad. Françoise Cadieux, épouse du Recteur; le sénateur Fournier, M. Gaudet, M. Arsenault, M. Jean Cadieux et le Père Clément Cormier, respectivement recteur et chancelier de l'Université de Moncton.

"Le Parlement du monde ordinaire"

Le Parlement du monde ordinaire, publication de Claude Snow, diplômé en psycho-éducation de l'U de M en 1969, nous présente plusieurs volets de la vie des gens du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Le train-train quotidien du monde ordinaire se déroule ainsi dans son authenticité, dans son originalité, nous livrant ce coin de pays sous ses aspects physiques, économiques et sociaux. Le livre est présentement en vente au coût de $2.50, aux endroits suivants: à la Librairie Acadienne de l'édifice Taillon et de la Place Champlain, au restaurant Chez Duane, à l'hôpital Georges L. Dumont, au Centre culturel de Moncton ainsi qu'à l'Institut de Memramcook.

Des anciens mémorables...

par Hervé Richard

Dr Raoul-D. Landry

Le docteur Raoul Landry, fils de l'honorable David-V. Landry et d'Annie Michaud, est né à Bouctouche, N.-B. en 1910. Il fit ses études primaires dans les écoles de son village natal et ses études classiques au collège St-Joseph de Memramcook, recevant son B.A. en 1930. En 1936, il obtint son M.D. de l'Université Laval. Suivirent des études radiologiques à l'Hôpital général de Toronto; hygiéniques à l'Université de Toronto (D.P.H.); cours sur la tuberculose au sanatorium Trudeau de Saranac Lake, N. Y.; délégué en 1958 au Commonwealth Chest Conference à Londres; cours en Angleterre en 1942 et 1943 sur les maladies tropicales (Université de Londres); chirurgie des extrémités (à Londres) et cours d'urgences médicales de guerre.

Il pratiqua la médecine générale à Bouctouche de 1936 à 1940, fit du service militaire médical de 1940 à 1946 dont presque 4 ans outremer dans des unités médicales de front. Le docteur Landry pratiqua la radiologie dans des hôpitaux militaires à Fredericton, N.-B. et à temps partiel, après la guerre, aux deux hôpitaux de Moncton et Chatham. Pendant une vingtaine d'années, il fut médecin hygiéniste de district pour les comtés d'Albert, Westmorland, Kent, Northumberland en plus de la ville de Tracadie. Il prit sa retraite en 1967 pour cause de maladie.

On sait que, plus jeune, dans la force de l'âge, le docteur faisait partie des associations d'hygiène canadiennes, américaines et anglaises. La société historique acadienne l'eut comme vice-président, et le club Richelieu comme président. A un moment donné, il fut sur le bureau de direction de l'Evangéline, de l'Imprimerie acadienne et de la Villa Providence Inc., Le club d'âge d'or de Shédiac le compte parmi ses membres.

Le docteur Landry demeure actuellement à Riverview, comté d'Albert, depuis le début 1977.

Hervé Richard

Mgr D. Chiasson

Au nombre des anciens du Collège Saint-Joseph de Memramcook, mentionnons l'archevêque de Moncton.

Né en 1930, monseigneur fit ses études primaires dans sa paroisse natale de Paquetville et ses études classiques à l'ancien collège Saint-Joseph, le tout faisant suite à des études théologiques au grand séminaire de Halifax, en Nouvelle-Ecosse. Son ordination date de 1956. Il fut vicaire à Caraquet et ensuite à Lamèque. C'est alors que son évêque l'envoya faire deux ans d'études à Rome et à Bruxelles en Belgique. A Rome, il décrocha son doctorat en théologie et en Belgique, son diplôme en cathéchèse.

De retour au Canada, il fut nommé vicaire à Grand-Anse, puis à Bathurst dans la paroisse cathédrale dont le curé était alors le regretté père Adélard Arsenault. Son excellence devint alors curé à Petit-Rocher et vicaire général du diocèse de Bathurst. C'est le 25 mars 1972 que le Saint Siège le désigna comme troisième archevêque de Moncton.

Inutile d'ajouter que monseigneur Chiasson, par suite de ses aptitudes, de ses connaissances, de sa simplicité, de ses manières abordables, est estimé de tout le monde, particulièrement de son dévoué clergé. Nous lui souhaitons de nombreuses années d'épiscopat.

Nominations au Centre universitaire de Moncton

Le Centre universitaire de Moncton compte depuis le 1er juillet 1977 une nouvelle directrice de l'Ecole des sciences domestiques, en la personne de Mad. Ghislaine Arsenault et six nouveaux directeurs de département. Il s'agit de MM. Maurice Rainville, Jean Dumas et Gérald Poirier à la Faculté des arts, MM. Jean-Guy Finn et Ward O'Neill à l'Ecole des sciences sociales et du comportement et de M. Noyan Turkkan à la Faculté des sciences et de génie.

Ecole des sciences domestiques

Mad. Ghislaine Arsenault, professeur titulaire et directrice-fondatrice de l'Ecole des sciences domestiques, accède au poste de directrice par intérim, succédant à Mad. Marielle Préfontaine. Mad. Arsenault a déjà assumé ce poste depuis la fondation de l'Ecole en 1967 jusqu'en 1972. Elle détient un doctorat en éducation, spécialisation éducation familiale, et une maîtrise en sciences domestiques de l'Université de l'Etat du Michigan, de même qu'un baccalauréat en sciences domestiques de l'Université d'Ottawa, et elle a effectué un stage d'internat gradué d'un an en diététique à Halifax.

Faculté des arts

Département de philosophie

M. Maurice Rainville est professeur de philosophie à l'Université de Moncton depuis 1963. Il a également occupé le poste de directeur du Département de philosophie de 1968 à 1971. Il a terminé avec succès sa scolarité de doctorat en philosophie à l'Université de Montréal, a obtenu son diplôme de maîtrise dans ce domaine de l'Institut Catholique de Paris en 1966 et a étudié à ce même établissement d'enseignement pendant deux ans (1966-1968). Il est aussi titulaire d'une licence et d'un baccalauréat en philosophie, de même que d'un baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa.

Département d'histoire-géographie

M. Jean Dumas, responsable du Département d'histoire - géographie de 1961 à 1967 et directeur de 1967 à 1970, a entrepris des études de démographie à l'Institut de l'Université de Montréal jusqu'en 1973, date à laquelle il a complété sa maîtrise en sciences, section démographie. Professeur agrégé à l'Université de Moncton depuis 1975, M. Dumas est aussi titulaire d'une maîtrise en géographie (1963) de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat ès lettres de Lyon, France en 1948.

Département des sciences religieuses

M. Gérald Poirier est professeur à l'U de M depuis 1969. Ayant complété des études supérieures en théologie à l'Université de Munich (1967), Père Poirier est titulaire d'une licence en liturgie de l'Institut St-Anselme de Rome (1963-1965) et d'une licence en théologie de l'Institut Catholique de Paris (1954). Il détient également un baccalauréat en sciences médiévales de l'Université de Montréal (1956), un baccalauréat en théologie de l'établissement d'enseignement Le Mans en France (1953) et un baccalauréat ès arts du Collège St-Laurent (1950).

Ecole des sciences sociales et du comportement

Département de science politique

M. Jean-Guy Finn, professeur à l'U de M de 1971 à 1973, a terminé sa scolarité de doctorat en science politique et administration publique à l'Université Carleton (1976). Il a aussi obtenu la maîtrise ès arts en science politique, spécialisation en politique canadienne (1970) et un baccalauréat en sciences sociales avec spécialisation en science politique (1969) de l'Université d'Ottawa, de même qu'un baccalauréat ès arts, mention économie, du Collège de Bathurst en 1967.

Département de psychologie

M. Ward O'Neill, professeur au Département de psychologie de l'Université de Moncton depuis 1972, est titulaire d'un doctorat (Ph.D.) en psychologie (1973) et d'une maîtrise ès arts en psychologie de l'Université de Toronto (1967), ainsi que d'un baccalauréat ès arts du St-Patrick's College à Ottawa (1965).

Faculté des sciences et de génie

Département de génie

M. Noyan Turkkan entreprend sa sixième année à l'U de M. Membre du comité sur la recherche de la Faculté des sciences et de génie depuis 1975, il a complété ses études de doctorat à l'Université de Sherbrooke. Il détient également une maîtrise en sciences appliquées (génie civil, 1970) de cette même université.

Saviez-vous que . . .

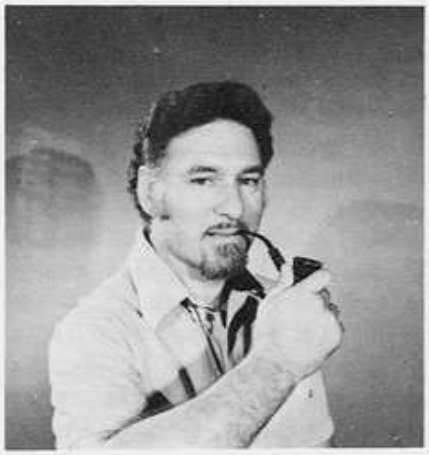

ALONZO LEBLANC, cl '53, arts, originaire de Dieppe, est au nombre des 70 premiers diplômés en droit de l'Université du Québec à Montréal. Il épouse en 1953 Kristiana DesRoches Kristiansen de St-Jean. Ils ont cinq enfants, Paulette, Margo, Pierre, Diane et Andréa, elle aussi inscrite en première année à la Faculté de droit de l'UQAM.

EMERY LEBLANC, cl '26, journaliste, auteur de nombreuses publications et ancien rédacteur en chef au journal l'Evangéline, a été élu président de l'Association canadienne de relations publiques. Présentement, il occupe le poste de directeur des relations publiques pour le compte du Canadien National à Montréal.

RAYMOND C. BOURGEOIS, cl '65, B.A., est présentement adjoint spécial au ministre fédéral des Pêches, M. Roméo LeBlanc. Il est marié à CLAUDINE SAVOIE - DESROSIERS, cl '69, maîtrise en psychologie, qui travaille actuellement comme psychologue à la commission scolaire de Gatineau (Québec). Le couple a deux enfants, Christian 4 ans, et Jean-Philippe 15 mois.

LEOPOLD RICHARD, cl '71, B. Comm., ancien gérant des ventes au Trust général du Canada, vient d'ouvrir l'agence, LES IMMEUBLES MONT-ROYAL LTEE, à la place l'Assomption. Natif de St-Louis de Kent, il est marié à Ginette Landry de Haut-Caraquet.

LORIO ROY, directeur régional de La Société d'aménagement régional à Bathurst depuis 1974, effectue présentement un stage de 18 mois à l'Ecole nationale d'administration provinciale du Québec.

JACQUES ET LORRAINE LEGER, cl. '73 et '74, éducation, U de M. Jacques enseigne l'éducation physique à la polyvalente Restigouche à Campbellton et Lorraine travaille au même endroit en tant que conseillère en orientation. Le couple demeure à Campbellton.

M. RAOUL MAZEROLLE, B.A. en 1952 de St-Joseph. Raoul est dans l'enseignement depuis 20 ans et actuellement, il est président et propriétaire du restaurant Café-Royal. Père de quatre enfants, Gaétane, Denise, Bertrand et Suzanne, il demeure, ainsi que son épouse Edith Mallet, à Shippagan, N.-B.

GILLES ARSENAULT, cl. '72, commerce, Faculté d'administration, U de M. Analyste financier pour la E.N.A.P. (Université du Québec) il a épousé Ann. Le couple vient d'avoir une petite fille, Karen, 11 mois. Gilles nous disait dans sa dernière lettre au sujet de sa fille: "Nous attendons toujours sa première dent". Ca va venir, découragez-vous pas. La petite famille est établie à Ste-Foy, P. Q.

PIERRE A. CORMIER, cl. '70, Faculté des arts, U de M. Coordonnateur des relations fédérales-provinciales pour la Commission de lutte contre l'inflation, il demeure à Aylmer, P.Q. Marié à Rachel LeBlanc, le couple n'a pas encore d'enfant.

LEON A. COMEAU, cl. '75, Faculté des sciences et de génie, U de M. Il travaille en tant qu'adjoint technique pour la Société d'Energie de la Baie James à La Grande, P. Q.

GILLES CORMIER, cl. '67, psychologie et orientation, U de M. Directeur du district de Sept-Iles du ministère des Affaires Indiennes du Nord Canadien. Il a épousé Gilberte Johnson et le couple a deux enfants, Mathieu, 5 ans et Stéphane, 9 ans. La famille demeure à Sept-Iles, P.Q.

DENIS GUERETTE, cl. '74, Faculté d'administration, U de M. Denis travaille au collège Algonquin en tant que professeur de comptabilité. Sa demeure est située à Saint-Alexandre, P. Q.

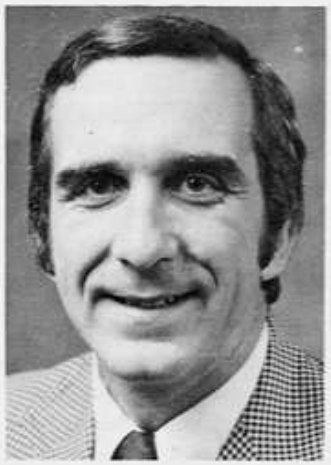

M. RHEAL BERUBE, directeur de l'Education permanente au Centre universitaire de Moncton a été élu président de l'Association d'éducation permanente des universités canadiennes (AEPUC) lors de la réunion annuelle de cet organisme tenue récemment à l'Université McGill de Montréal. Il succède ainsi à M. W. Waldron de l'Université de Guelph.

L'AEPUC a pour but de développer l'éducation permanente dans les universités canadiennes. A cette fin, elle publie le Journal canadien de l'éducation permanente, un bulletin d'information et plusieurs annuaires spécialisés.

A titre de président, M. Bérubé représentera l'AEPUC auprès de plusieurs organismes nationaux et internationaux. Il est de plus président de l'Association des dirigeants d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEA-ULF) et vice-président de Jeunesse Canada Monde.

Saviez-vous que . . .

GILBERT ST-ONGE, diplômé d'un baccalauréat en administration de l'Université de Moncton, est, depuis juin 1977, administrateur de l'hôpital provincial de Campbellton. Originaire d'Edmundston, M. St-Onge est marié et le couple a cinq enfants.

ADELARD SAVOIE, ancien recteur de l'Université de Moncton de 1967-1974, a été nommé représentant de la région atlantique auprès de la Commission fédérale de lutte à l'inflation. M. Savoie est, de plus, avocat à la firme Yeoman, Savoie, LeBlanc et Dewitt de Moncton.

RINO PELLETIER, originaire d'Edmundston et diplômé en administration des affaires de l'U de M, occupe depuis le 9 mai dernier, le poste d'agent de développement pour la Commission de développement du Nord-Ouest Inc.

GEORGE D. BOUCHARD, cl '71, commerce, a été élu récemment deuxième vice-président de l'Association des commissaires industriels du Canada. Etant le premier canadien-français à occuper un si haut poste au sein de cette association, M. Bouchard est de plus commissaire industriel à la Commission de développement du Nord-Ouest Inc.

PERE LAURENT LAPALME, célèbre cette année son 60e anniversaire de vie sacerdotale. Présentement à la retraite à la maison Maria Goretti de Montréal, Père Lapalme a été au Collège St-Joseph, professeur et préfet de discipline en 1918, professeur de philosophie en 1930-1931, et supérieur et économe de 1934 à 1943.

Décès

Romuald ALBERT, d'Edmundston, cl. '47, est décédé soudainement le 17 juin à l'âge de 58 ans. Professeur et conseiller d'orientation scolaire à Edmundston depuis environ 14 ans, il fréquenta entre autres l'Université Saint-Joseph et l'Université Laval. Il était membre des Chevaliers de Colomb, de la Légion canadienne, de la Corporation des conseillers-psychologues du N.-B. et de l'A.E.F.N.B.

Denis BOUCHER, 14 ans, fils de M. et Mme Pierre Boucher de Saint-Hilaire, est décédé le 12 juillet suite à une longue maladie. Le père du défunt est gérant de la Librairie Le Madawaska à Edmundston.

T. E. DUFFIE, cl. 40, avocat de Grand-Sault, est décédé soudainement en juin dernier au cours d'un procès. Agé de 59 ans, Me Duffie fut député libéral à l'Assemblée législative du N.-B. dans les années 50 puis dans les 60. Pendant neuf ans, il fut maire de Grand-Sault.

Madeleine GIROUARD, membre du Conseil d'administration de l'Association des anciens et amis de l'U de M, est décédée le 21 juillet dernier après une longue maladie à l'âge de 49 ans. Née à Rivière-du-Loup, elle était très active dans le domaine de l'éducation. Elle était présidente depuis 1975 de l'Association des commissaires d'école du N.-B., conseillère élue du district scolaire 13 depuis 1971 et membre de plusieurs autres associations, entre autres les Dames d'Acadie, la Société historique acadienne, la Société des Acadiens du N.-B. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, Dr Edgar Girouard, six enfants: Mme Robert Arsenault (Hélène), Pierre (étudiant à l'U de M), Marc, Louise, Alain et François, tous de Moncton.

Philippe LANDRY de Moncton, est décédé soudainement le 6 juillet dernier à l'hôpital Dr Georges L. Dumont à l'âge de 50 ans. Originaire d'Amherst, il était membre du Club des Aigles Bleus de l'U de M. Marié à Patricia (née Léger), M. Landry était commis-voyageur. En 1956, il fut président du club Kinsmen de Fredericton.

Oscar J. LEBLOND, dentiste de Grand-Sault, est décédé au début de juillet. Dr LeBlond était diplômé du Collège Saint-Joseph en 1947 au baccalauréat ès arts.

J. Arthur MELANSON, cl. '26, de Medford, Mass., est décédé le 24 mai à l'âge de 73 ans. Né à Moncton, il vivait à Medford depuis 40 ans. Il était à sa retraite depuis huit ans. Le service funèbre a été célébré par son neveu, Père Oscar Melanson, c.s.c., de Pré-d'en-Haut.

Jean-Marc ROBICHAUD, fils du Dr Eugène et Alphonsine (née Richard) Robichaud de Richibouctou, est décédé accidentellement l'été dernier dans une usine de la région de la Baie d'Hudson. Diplômé de l'Ecole secondaire de Richibouctou et de l'Université de Moncton, avec mention en histoire, il se dirigeait à l'école de droit à l'automne. Il était âgé de 22 ans.

Dr Dollard C. CORMIER, cl. '46, médecin de la ville de Moncton, est décédé le 11 septembre à l'âge de 52 ans à la suite d'une longue maladie. Né à Cormier Cove, il obtenait son doctorat en médecine de l'Université Laval en 1950. Président du club de curling Beauséjour et du Club acadien en 1970-71, il fut aussi président du personnel médical de l'Hôtel-Dieu de 1957 à 1958.

Franc succès du super bingo

Le premier Bingo géant parrainé par l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton a connu un succès dépassant toutes les espérances. Plus de 5,600 personnes ont rempli les gradins du Colisée de Moncton le 21 septembre dernier alors que $18,500 ont été distribués en prix. Le bingo a nécessité la participation bénévole d'environ 80 personnes, dont 45 étudiants de l'Université. Les profits de la soirée seront versés au Fonds de bourses étudiantes de l'U de M. C'est au cours du banquet du Retour, le 21 octobre prochain, que l'A.U.M. remettra officiellement à l'Université le chèque au montant des profits réalisés au Bingo.

VEUILLEZ NOUS AIDER

pour que votre nom soit correct sur notre liste

A

Association des Anciens
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

☐ S.V.P., corriger le nom tel qu'indiqué.

☐ Substituer ce nom à celui apparaissant ci-contre.

☐ Rayer ce nom de la liste d'adresses.

☐ Ajouter ce nom à la liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Zone ..... Prov. .....

S.V.P., retourner LA PAGE COMPLETE pour nous permettre de comparer l'ancienne et la nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer la ZONE POSTALE.

M. GERARD DESJARDINS
281, RUE BEAUBASSIN
DIEPPE, N.-B.
E1A 1B3

17 X 77
N.B.